

NOTE TRIMESTRIELLE SUR LES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR

Description chiffrée des échanges commerciaux du Burkina Faso au
quatrième trimestre 2025





NOTE TRIMESTRIELLE SUR LES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR

Description chiffrée des échanges commerciaux du
Burkina Faso au quatrième trimestre 2025



Mars 2026

AVANT-PROPOS

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs, la **note du quatrième trimestre 2025 sur les Statistiques du commerce extérieur (SCE) du Burkina Faso**.

Cette note est élaborée par le Service des statistiques d'entreprises, du commerce, de l'économie rurale et de l'environnement (SSECERE) de la Direction des Statistiques et des Synthèses Economiques (DSSE). Elle vient en complément aux publications annuelles que sont la **situation annuelle du commerce extérieur** et l'**annuaire du commerce extérieur du Burkina Faso**.

Elle propose un ensemble d'indicateurs suivis de commentaires, donnant ainsi à l'utilisateur une vue synthétique de l'évolution conjoncturelle du commerce extérieur du pays. En application des recommandations internationales, toutes les statistiques portent sur le **commerce général**.

Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette note, notamment les services de la Direction Générale des Douanes du Burkina Faso pour la mise à disposition à temps du fichier mensuel des déclarations douanières et tous les utilisateurs des statistiques du commerce extérieur dont les contributions ont permis d'améliorer ce document.

En espérant que la présente note réponde à vos attentes, l'Institut reste à votre entière disposition pour toutes autres informations complémentaires.

Le Directeur Général

Toubou RIPAMA
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

MEMBRES DE L'EQUIPE DE REDACTION

SUPERVISEURS	
Directeur Général :	Toubou RIPAMA
Directeur Général Adjoint	Bernard BERE
Directeur des Statistiques et des Synthèses Economiques	Barbi KABORE
Chef de Service des statistiques d'entreprises, du commerce, de l'économie rurale et de l'environnement	Karim SARA
EQUIPE DE REDACTION	Marcel OUEDRAOGO
	Dansané OUEDRAOGO
	Dramane CESSOUMA
	Jean-Claude KABORE
	Aristide OUEDRAOGO
LECTEURS	Didier KABRE
	Ali KABORE
	Ibrahima TRAORE
	Zembendé SIGUIBEOGO

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AES	Alliance des Etats du Sahel
BC	Balance commerciale
CAF	Coût, Assurance, Fret
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CTCI	Classification type pour le commerce international
DSSE	Direction des statistiques et des synthèses économiques
FCFA	Franc de la Communauté Financière en Afrique
FOB	Free On Board
ICE	Indice du commerce extérieur
IGE	Indice de gain à l'exportation
ILQ	Indice de Laspeyres des quantités
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
IPP	Indice de Paasche des prix
ITE	Indice des termes de l'échange
IVT	Indice des valeurs totales
Nda	Non désignés ailleurs
SH	Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises
SSECERE	Service des statistiques d'entreprises, du commerce, de l'économie rurale et de l'environnement
TC	Taux de couverture
Trim	Trimestriel
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
4T24	Quatrième trimestre 2024
1T25	Premier trimestre 2025
2T25	Deuxième trimestre 2025
3T25	Troisième trimestre 2025
4T25	Quatrième trimestre 2025

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	4
SOMMAIRE	5
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES GRAPHIQUES	7
RÉSUMÉ.....	8
1. EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR	9
1.1. Statistiques sur les Exportations	9
1.2. Pays clients du Burkina Faso	10
1.3. Statistiques sur les Importations.....	13
1.4. Pays fournisseurs du Burkina Faso.....	14
1.5. Balance Commerciale et Taux de Couverture	17
2. INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR.....	18
2.1. Indices à l'Exportation.....	18
2.1.1. Indice de Paasche des prix à l'exportation	18
2.1.2. Indice de Laspeyres des quantités à l'exportation	19
2.1.3. Indice des valeurs totales à l'exportation	20
2.2. Indices à l'Importation.....	22
2.2.1. Indice de Paasche des prix à l'importation	22
2.2.2. Indice de Laspeyres des quantités à l'importation	23
2.2.3. Indice des valeurs totales à l'importation.....	25
3. AUTRES INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR	26
3.1. Indice des termes de l'échange (ITE).....	26
3.2. Indice de gain à l'exportation (IGE)	27
ANNEXES.....	28
AUTRES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	31

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Evolution des exportations en valeur et en volume	9
Tableau 1.2 : Evolution des principaux produits exportés en valeur FOB (milliards de FCFA)	10
Tableau 1.3 : S.tatistiques trimestrielles des exportations par pays en valeur FOB (milliards de FCFA) .	11
Tableau 1.4 : Evolution des importations en milliards de FCFA et en milliers de tonnes	13
Tableau 1.5 : Tableau 05 : Evolution des principaux produits importés en valeur CAF (milliards de FCFA)	13
Tableau 1.6 : Statistiques trimestrielles des importations par pays : valeur CAF (milliards de FCFA)	14
Tableau 1.7 : Evolution de la balance commerciale (en milliards de FCFA) et du taux de couverture.....	17
Tableau 2.1 : Evolution des indices synthétiques à l'exportation, base 100 en 2022	18
Tableau 2.2 : Evolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'exportation.....	19
Tableau 2.3 : Evolution des indices des quantités des principaux produits à l'exportation.....	20
Tableau 2.4 : Evolution des indices synthétiques à l'importation base 100 en 2022	22
Tableau 2.5 : Evolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'importation	23
Tableau 2.6 : Evolution des indices des quantités des principaux produits à l'importation.....	24
Tableau 3.1 : Evolution d'autres indices du commerce extérieur	26

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Exportations (en %) du quatrième trimestre 2025 par destination.....	11
Graphique 1.2 : Evolution trimestrielle de la part (en pourcentage) des exportations vers la CEDEAO, l'UEMOA et l'AES dans les exportations totales	12
Graphique 1.3 : Importations (en %) du quatrième trimestre 2025 par pays fournisseur.....	15
Graphique 1.4 : Evolution trimestrielle de la part (en pourcentage) des importations provenant de la CEDEAO de l'UEMOA, et de l'AES dans les importations totales	16
Graphique 1.5 : Evolution trimestrielle de la balance commerciale et du taux de couverture	17
Graphique 2.1 : Evolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix (IPP) à l'exportation	18
Graphique 2.2 : Evolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'exportation	20
Graphique 2.3 : Evolution trimestrielle de l'indice des valeurs totales (IVT) à l'exportation	21
Graphique 2.4 : Evolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix à l'importation.....	22
Graphique 2.5 : Evolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'importation	24
Graphique 2.6 : Evolution trimestrielle des indices des valeurs totales à l'importation	25
Graphique 3.1 : Evolution trimestrielle de l'indice des termes de l'échange.....	26
Graphique 3.2 : Evolution trimestrielle de l'indice de gain à l'exportation.....	27

RÉSUMÉ

Structurellement déficitaire, la balance commerciale du Burkina Faso a connu une **nette amélioration au quatrième trimestre 2025**, affichant un **excédent commercial de 924,8 milliards de FCFA**. Cet excédent s'est **fortement accru de 601,2 milliards de FCFA** par rapport au trimestre précédent, en lien avec une **hausse marquée des exportations**, conjuguée à une **faible progression des importations**. En glissement annuel, la balance commerciale s'est significativement améliorée de **1 036,7 milliards de FCFA**, passant d'un déficit à un excédent.

Les exportations du quatrième trimestre 2025 enregistrent une **hausse de 41,7 % en valeur** et une **baisse de 21,5 % en volume** par rapport au trimestre précédent. En glissement annuel, les recettes d'exportation progressent fortement de **115,9 %**, malgré une diminution du volume exporté (**-45,7 %**), traduisant un effet prix favorable.

L'or non monétaire demeure le principal produit exporté et représente **96,9 % de la valeur totale des exportations**. Les recettes issues de l'or ont fortement augmenté de **47,0 % en glissement trimestriel**. Il est suivi par les « autres huiles végétales fixes » (0,6 %), les « produits raffinés du pétrole » (0,4 %), les « fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (0,3 %) et les « graines et fruits oléagineux » (0,3 %), confirmant la **faible diversification de la structure des exportations**.

Au cours du quatrième trimestre 2025, les principaux pays destinataires des exportations burkinabè demeurent les **Émirats Arabes Unis** et la **Suisse**. Les Émirats Arabes Unis constituent la première destination avec **1 122,1 milliards de FCFA**, soit **54,6 %** des recettes d'exportation, essentiellement grâce aux exportations d'or non monétaire. La Suisse représente **39,3 %** des recettes d'exportation, également dominées par l'or. À eux seuls, ces deux pays concentrent **93,9 %** de la valeur totale des exportations.

Les exportations vers la CEDEAO se sont établies à **19,9 milliards de FCFA**, soit **1,0 %** des exportations totales, en baisse de **27,6 %** par rapport au trimestre précédent. Celles à destination de l'UEMOA représentent **1,2 %** des exportations totales, tandis que les exportations vers les pays membres de l'AES s'élèvent à **12,9 milliards de FCFA**, soit **0,6 %** du total, également en baisse en glissement trimestriel.

Concernant les importations, leur valeur a enregistré une **légère progression de 0,3 %** au quatrième trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à **1 129,8 milliards de FCFA**, tandis que les quantités importées ont augmenté de **7,7 %**. En glissement annuel, la valeur des importations augmente de **6,2 %**.

La République Populaire de Chine demeure le premier fournisseur du Burkina Faso avec **262,0 milliards de FCFA**, soit **23,2 %** des importations totales, suivie de la Russie, du Ghana, de la Côte d'Ivoire et de l'Inde. Les importations en provenance de la CEDEAO représentent **21,2 %** des importations totales, celles de l'UEMOA **11,1 %**, tandis que les importations issues des pays membres de l'AES représentent à **0,5 %**, en baisse par rapport au trimestre précédent.

Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à **181,9 %** au quatrième trimestre 2025, en **hausse de 53,2 points de pourcentage** par rapport au trimestre précédent, traduisant une **forte capacité des exportations à couvrir les importations**.

Enfin, l'indice des termes de l'échange s'est nettement amélioré pour atteindre **218,0 %**, enregistrant une hausse de **25,2 % en glissement trimestriel** et de **55,9 % en glissement annuel**. L'indice de gain à l'exportation s'est établi à **136,0 %**, traduisant un gain toujours positif, bien qu'en **léger recul en glissement annuel**.

1. EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR

Les statistiques des échanges extérieurs du Burkina Faso indiquent une tendance croissante de l'évolution des flux d'importations et d'exportations de marchandises.

Structurellement déficitaire, la balance commerciale a cependant enregistré un excédent commercial de 924,8 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2025, soit une amélioration de 601,2 milliards de FCFA par rapport au trimestre précédent et de 1 036,7 milliards de FCFA par rapport à l'année précédente.

Cette amélioration du solde commercial en glissement trimestriel et annuel résulte d'un accroissement important des exportations combiné à une faible progression des importations (Cf. Tableau 1.7).

1.1. Statistiques sur les exportations

Les exportations du quatrième trimestre 2025 connaissent une hausse de 41,7% en valeur et une baisse de 21,5% en volume par rapport au trimestre précédent. Au cours du trimestre sous revue, 140,3 milliers de tonnes de marchandises d'une valeur de 2 054,6 milliards de FCFA ont été exportées.

En glissement annuel, les recettes d'exportation ont augmenté de 115,9% malgré la baisse constatée (-45,7%) du volume de marchandises exportées.

Tableau 1.1 : Evolution des exportations en valeur et en volume

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim	Annuel	4T24	4T25
Exportations valeur FOB (en milliards FCFA)	951,6	1 370,3	1 555,5	1 449,7	2 054,6	41,7	115,9	3 421,3	6 430,2
Exportations (en milliers de tonnes)	258,3	342,4	366,0	178,8	140,3	-21,5	-45,7	1 482,5	1 027,5

Source : INSD/DSSE/SSECIERE

L'or non monétaire demeure le principal produit exporté et représente 96,9% des recettes totales d'exportation du pays au quatrième trimestre 2025. Il est suivi par les « Autres huiles végétales fixes » (0,6%), les « produits raffinés du pétrole » (0,4%), les « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (0,3%) et les « graines et fruits oléagineux » qui représentent 0,3% des recettes d'exportation. Ces cinq (05) produits, avec 98,4% des recettes totales d'exportation, mettent en exergue la faible diversification des exportations du pays.

Les recettes d'exportation de l'or au quatrième trimestre 2025 ont sensiblement augmenté de 635,8 milliards de FCFA, soit un accroissement de 47,0%. Celles des « Autres huiles végétales fixes » sont passées de 7,7 milliards de FCFA au troisième trimestre 2025 à 12,0 milliards au quatrième trimestre 2025, soit une hausse de 56,3%. Les recettes d'exportation des « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » sont plutôt passées 34,9 milliards de FCFA au troisième trimestre 2025 à 6,7 milliards au quatrième trimestre 2025, soit une baisse de 80,7%. Celles des « Graines et fruits oléagineux » ont également progressé passant de 1,6 milliards de FCFA au troisième trimestre 2025 à 5,3 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2025.

En glissement annuel, les recettes d'exportation de l'or non monétaire ont progressé de 140,7%, passant de 826,9 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2024 à 1 989,9 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2025. Celles des « Autres huiles végétales fixes » ont connu une hausse de 190,1%, celles des « Produits

raffinés du pétrole » ont baissé de 17,7%. Celles des « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » ont progressé de 89,2% et celles des « graines et fruits oléagineux » ont baissé de 66,6%. Le Tableau 1.2 : permet d'apprécier les niveaux des dix (10) principaux produits exportés et d'observer leurs fluctuations.

**Tableau 1.2 : Evolution des principaux produits exportés en valeur FOB
(milliards de FCFA)**

Code CTCI	Produits	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
		4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim	Annuel	4T24	4T25
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	826,9	1 185,8	1 352,4	1 354,1	1 989,9	47,0	140,7	2 815,0	5 882,2
424	Autres huiles végétales fixes	4,1	9,7	10,5	7,7	12,0	56,3	190,1	20,7	39,8
334	Produits raffinés du pétrole	8,8	3,3	5,4	7,2	7,2	0,8	- 17,7	33,1	23,2
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	3,6	25,6	105,8	34,9	6,7	- 80,7	89,2	90,4	173,1
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	15,8	44,7	9,1	1,6	5,3	230,4	- 66,6	46,3	60,8
111	Boissons non alcooliques, nda	2,1	2,1	1,7	3,3	3,5	5,6	61,4	7,9	10,5
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	6,2	7,3	4,3	3,6	3,2	- 10,7	- 48,2	42,8	18,4
263	Coton	49,3	53,9	27,9	11,4	2,7	- 76,5	- 94,6	201,8	96,0
792	Appareils de navigation aérienne et matériel connexe ; leur parties et pièce	0,8	1,2	0,4	0,0	2,5	20196,5	215,0	4,1	4,1
001	Animaux vivants pour alimentation humaine	0,6	0,1	1,2	0,5	2,4	385,1	289,9	1,6	4,2

Source : INSD/DSSE/SSECERE

1.2. Pays clients du Burkina Faso

Au cours du quatrième trimestre 2025, les deux (02) principaux pays destinataires des exportations burkinabè sont les Émirats Arabes Unis et la Suisse.

Les Émirats Arabes Unis sont la principale destination avec 1 122,1 milliards de FCFA d'achats. En effet, 54,6% des recettes d'exportation du pays proviennent des Émirats Arabes Unis, grâce à des volumes importants d'or non monétaire (16,8 tonnes) d'une valeur de 1 122,1 milliards.

Les exportations à destination de la Suisse représentent 39,3% des recettes d'exportation dont le principal produit exporté est également l'or non monétaire (11,3 tonnes) d'une valeur de 800,4 milliards FCFA, représentant 99,2% de leurs achats. Ainsi, les exportations vers ces deux (02) pays ont rapporté 93,9% de la valeur globale des exportations au quatrième trimestre 2025.

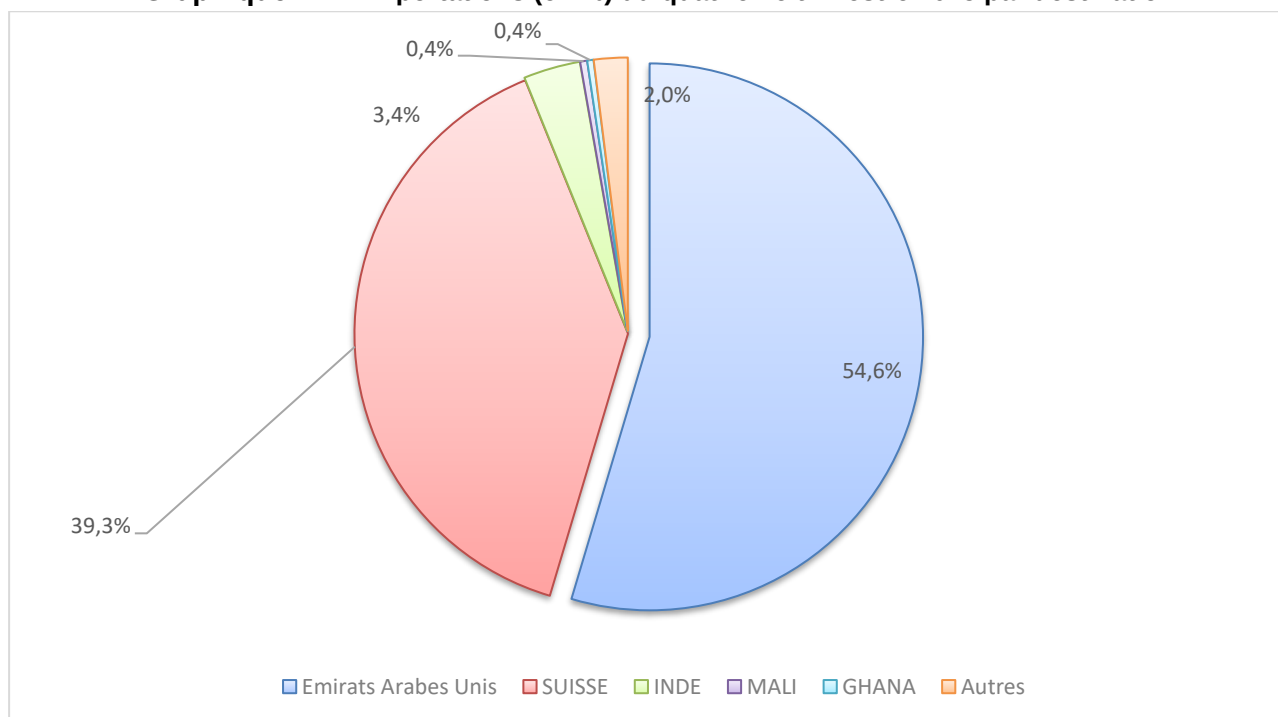
Les recettes d'exportation vers ces deux principaux partenaires connaissent des hausses importantes par rapport au trimestre précédent évaluées à 40,3% pour les Émirats Arabes Unis et (+50,0%) pour la Suisse. Comparées au quatrième trimestre de l'année 2024, les recettes se sont particulièrement améliorées de 270,2% pour les Émirats Arabes Unis et de 56,0% pour la Suisse.

Tableau 1.3 : Statistiques trimestrielles des exportations par pays en valeur FOB (milliards de FCFA)

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim	Annuel	4T24	4T25
EMIRATS ARABES UNIS	303,1	611,7	823,8	799,9	1 122,1	40,3	270,2	895,8	3 357,4
SUISSE	516,9	579,3	547,1	537,7	806,5	50,0	56,0	1 922,3	2 470,6
INDE	0,4	4,5	16,0	25,0	69,0	175,4	16 090,8	32,9	114,5
MALI	16,4	12,7	13,1	18,7	8,5	- 54,6	- 48,4	78,9	52,9
GHANA	10,0	29,9	44,1	14,2	7,6	- 46,2	- 23,6	51,1	95,7
COTE D'IVOIRE	27,1	19,0	17,2	5,3	6,0	13,5	- 77,8	99,1	47,4
NIGER	3,0	2,9	2,9	1,3	4,5	230,3	49,1	8,2	11,6
FRANCE	1,5	7,4	6,5	6,8	4,1	- 40,1	172,4	25,0	24,8
PAYS-BAS	1,6	6,9	4,7	4,4	3,8	- 14,1	143,2	18,6	19,9
TOGO	9,8	31,2	33,9	6,2	3,3	- 47,2	- 66,4	36,3	74,6

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Graphique 1.1 : Exportations (en %) du quatrième trimestre 2025 par destination



Source : INSD/DSSE/SSECERE

Au cours de la période sous revue, les exportations vers la CEDEAO se sont établies à 19,9 milliards de FCFA, soit 1,0% des exportations totales. Elles sont en baisse (-27,6%) par rapport au trimestre précédent. Les principaux produits exportés vers la CEDEAO sont les « Autres huiles végétales fixes » (24,0%) et les « Graines et fruits oléagineux » qui représentent 16,1%. Les exportations sont orientées essentiellement vers le Ghana qui concentre à lui seul 38,2% des recettes d'exportation à destination de la CEDEAO. Il est suivi de la Côte d'Ivoire (30,1 %), du Togo (16,5%) et du Sénégal (6,2%).

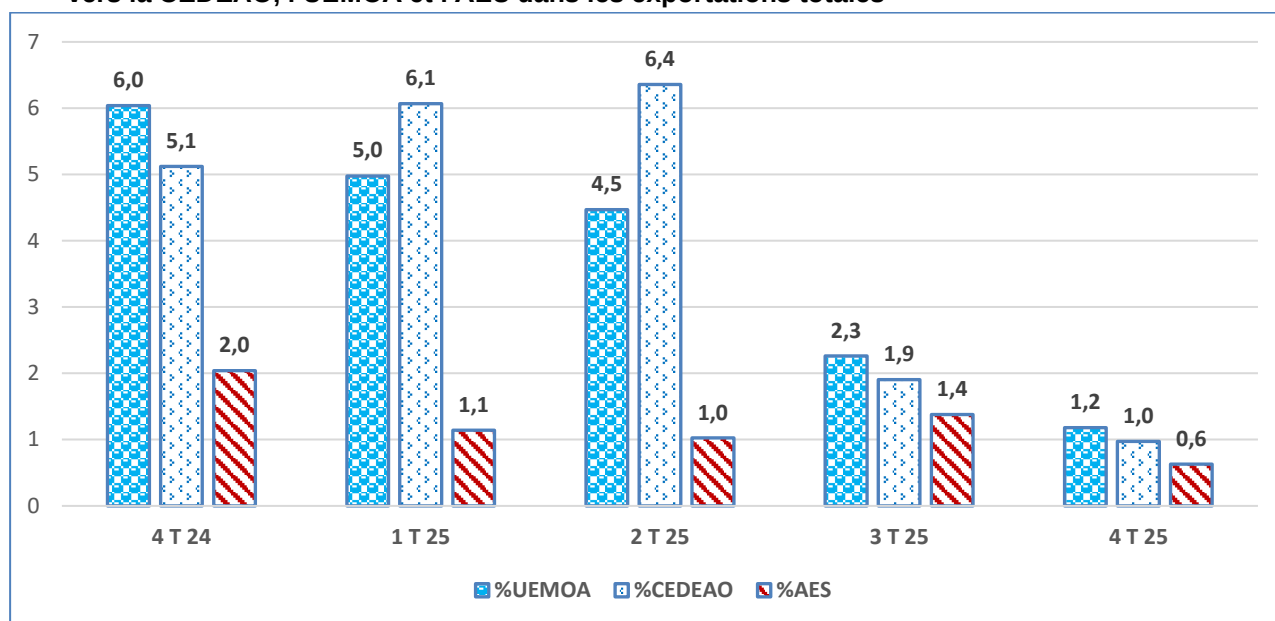
Les exportations vers l'UEMOA représentent 1,2% des exportations totales du pays. Elles sont passées de 32,8 milliards de FCFA au troisième trimestre 2025 à 24,2 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2025, soit une baisse de 26,1%. Les exportations vers l'UEMOA sont composées principalement des « Boissons non alcoolisées » (14,2%), de « Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués » (13,2%) et des « Graines et fruits oléagineux » (11,6%).

Au cours du trimestre sous revue, la première destination des marchandises burkinabè dans l'espace UEMOA est le Mali. Il est pourvoyeur de 35,0% des recettes d'exportation du Burkina Faso vers l'espace UEMOA.

A la suite du Mali, suivent la Côte d'Ivoire (24,8%), le Niger (18,4%), le Togo (13,5%), le Sénégal (5,1%), le Benin (3,1%) et la Guinée Bissau (0,0%).

Au quatrième trimestre 2025, les exportations vers les pays membres de l'AES s'élèvent à 12,9 milliards de FCFA, soit 0,6% des exportations totales. Elles sont en baisse de 35,4% par rapport au trimestre précédent et composées essentiellement de « Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués » (24,8%), du « Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao » (18,6%), des « Boissons non alcoolisées » (16,5%) et des « Produits médicinaux et pharmaceutiques » (8,8%).

Graphique 1.2 : Evolution trimestrielle de la part (en pourcentage) des exportations vers la CEDEAO, l'UEMOA et l'AES dans les exportations totales



Source : INSD/DSSE/SSECERE

1.3. Statistiques sur les importations

Globalement, la valeur des importations a enregistré une légère progression de 0,3 % au quatrième trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période sous revue, 2,9 millions de tonnes de marchandises, d'une valeur de 1 129,8 milliards de FCFA, ont été importées. En glissement annuel, la valeur des importations affiche une progression de 6,2 %. Quant aux quantités importées, elles sont en hausse de 7,7% entre le troisième et le quatrième trimestre 2025. En glissement annuel, elles enregistrent une hausse de 4,3%.

Tableau 1.4 : Evolution des importations en milliards de FCFA et en milliers de tonnes

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim	Annuel	4T24	4T25
Importations en valeur CAF (en milliards de FCFA)	1 063,5	969,1	1 058,7	1 126,1	1 129,8	0,3	6,2	3 901,5	4 283,7
Importations en volume (en milliers de tonnes)	2 856,2	2 420,6	2 819,2	2 764,7	2 978,3	7,7	4,3	9 609,0	10 982,8

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Les produits raffinés du pétrole constituent le principal produit d'importation (28,1 %). Ils sont suivis des « Produits médicinaux et pharmaceutiques » (3,9%), les « Chaux, ciments et autres matériaux de construction manufacturés » (2,9%), les « Voiture automobiles » (2,9%) et les « Motocycles, scooters et autres véhicules » (2,7 %).

L'augmentation trimestrielle de la valeur des importations s'explique principalement par la hausse des importations de certains produits, notamment : les produits médicinaux et pharmaceutiques (+3,0 milliards de FCFA), les « chaux, ciments et autres matériaux de construction manufacturés » (+3,9 milliards de FCFA), les voiture automobiles (+8,3 milliards de FCFA) et les « Motocycles, scooters et autres véhicules » (+3,3 milliards de FCFA) et le « Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus » (+9,3 milliards de FCFA).

En glissement annuel, les importations en valeur des produits raffinés du pétrole enregistrent une baisse de 17,4%, celles des produits médicinaux et pharmaceutiques de 1,8% et celles du « chaux, ciments et autres matériaux de construction manufacturés » de 11,7%.

Tableau 1.5 : Tableau 01 : Evolution des principaux produits importés en valeur CAF (milliards de FCFA)

Code CTEI	Produits	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
		4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim	Annuel	4T24	4T25
334	Produits raffinés du pétrole	384,1	266,7	310,0	328,0	317,3	- 3,3	- 17,4	1 426,1	1 222,0
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	44,4	41,5	47,7	40,7	43,6	7,3	- 1,8	165,8	173,5
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	37,7	27,2	38,2	29,4	33,3	13,2	- 11,7	115,2	128,1
781	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes	21,4	27,9	24,5	24,0	32,4	34,6	51,3	62,9	108,9
785	Motocycles, scooters et autres véhicules avec ou sans moteur	14,9	16,1	15,9	27,0	30,4	12,3	103,9	56,1	89,5
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	15,4	19,4	21,1	18,8	25,8	37,4	68,0	41,4	85,1
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	23,4	18,0	14,8	13,7	23,0	67,5	- 1,6	63,7	69,6
042	Riz	22,2	24,7	20,1	20,6	20,7	0,6	- 6,4	83,1	86,2
782	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des marchandises	16,1	9,0	22,0	34,8	20,5	- 41,0	27,2	48,5	86,2
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	18,5	20,3	16,5	17,9	19,5	9,0	5,3	70,9	74,1

1.4. Pays fournisseurs du Burkina Faso

La République Populaire de Chine est le principal fournisseur du Burkina Faso au quatrième trimestre 2025. Le pays a importé de la Chine, 262,0 milliards de FCFA de marchandises, soit 23,2% des importations totales. Comparées aux importations du troisième trimestre 2025, les importations provenant de la Chine ont enregistré une hausse de 24,4%. Elles sont composées essentiellement des « Appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage (6,4%), des « Equipements de télécommunication (6,0%), des « Barres et profilés en fer ou en acier (6,0%), des « Grandes plaques et tôles en fer ou en acier (5,9%), des « Motocycles, scooters et autres véhicules à deux roues avec ou sans moteur (5,8%) et des « Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes (4,8%),

La Chine est suivie de la Russie (13,9%), du Ghana (10,0%), de la Côte d'Ivoire (8,9%) et de l'Inde (5,2%).

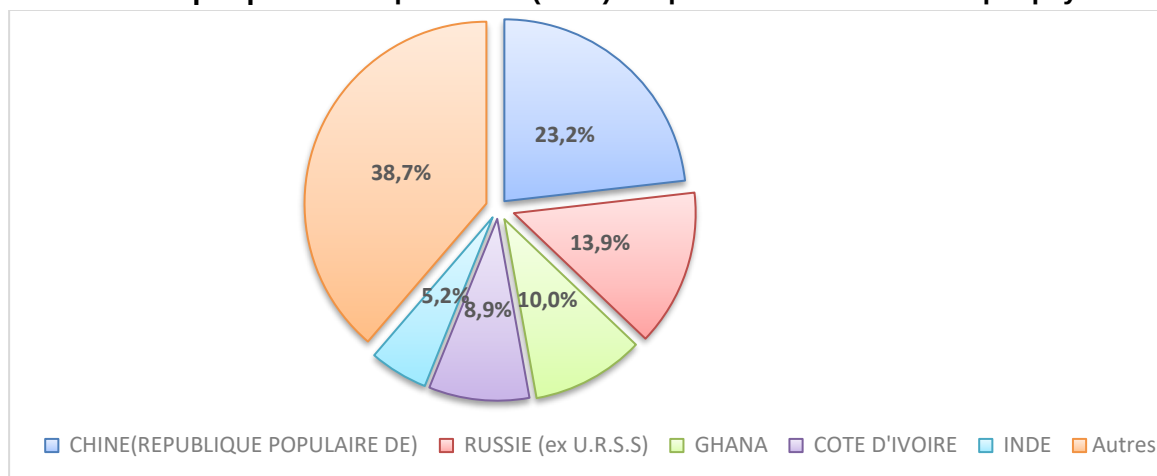
Tableau 1.6 : Statistiques trimestrielles des importations par pays : valeur CAF (milliards de FCFA)

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim	Annuel	4T24	4T25
CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE)	172,0	191,0	190,8	210,7	262,0	24,4	52,4	618,6	854,6
RUSSIE (ex U.R.S.S)	146,0	94,2	128,7	156,8	157,3	0,3	7,7	455,9	537,1
GHANA	109,6	78,2	96,9	86,5	113,4	31,1	3,5	347,7	375,0
COTE D'IVOIRE	122,0	119,1	118,3	149,1	100,9	- 32,3	- 17,3	595,2	487,3
INDE	46,9	55,4	52,6	59,2	58,8	- 0,7	25,4	179,3	226,0
FRANCE	44,8	36,2	34,7	40,8	49,6	21,4	10,7	184,1	161,3
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	31,3	47,0	39,9	38,7	39,9	3,2	27,5	110,1	165,5
JAPON	18,6	20,2	23,0	18,5	20,1	8,3	7,7	68,2	81,7
ALLEMAGNE	15,2	15,8	24,8	21,2	20,0	- 5,3	31,9	61,1	81,9
VIETNAM	17,1	20,9	27,8	19,5	18,1	- 7,2	6,2	45,0	86,4

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Dans le top 10 des partenaires fournisseurs du Burkina Faso au cours du quatrième trimestre 2025, présenté dans le tableau 06 ci-dessus, tous les continents sont représentés, exception faite de l'Océanie.

Graphique 1.3 : Importations (en %) du quatrième trimestre 2025 par pays fournisseur



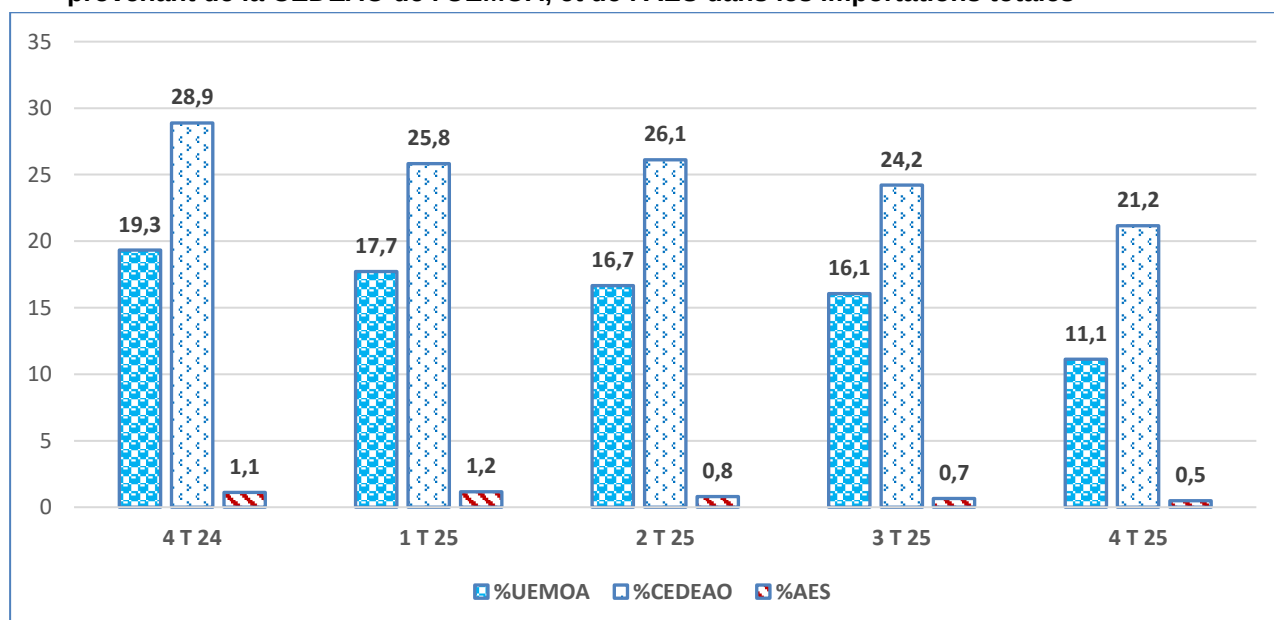
Source : INSD/DSSE/SSECERE

Les importations provenant des pays membres de l'espace CEDEAO se chiffrent à 238,9 milliards de FCFA, soit 21,2% des importations totales. Les principaux produits importés de la CEDEAO sont les « Produits raffinés du pétrole » (44,5%), de « l'Energie électrique » (8,0%), du « Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués » (4,6%) et du « Gaz naturel et gaz manufacturé » (4,2%). Le premier fournisseur de marchandises du Burkina Faso dans l'espace CEDEAO est le Ghana avec 47,5% des importations de cet espace. Il est suivie de la Côte d'Ivoire (42,2%), du Togo (5,8%) et du Sénégal (2,0%).

En ce qui concerne les importations du Burkina Faso provenant des pays membres de l'UEMOA, elles se chiffrent à 125,6 milliards de FCFA, soit 11,1 % des importations totales. Elles sont en baisse de 30,5% par rapport au troisième trimestre 2025. La Côte d'Ivoire est le principal fournisseur du pays dans l'espace UEMOA avec 80,3% des importations provenant de cet espace. Les principaux produits importés de la Côte d'Ivoire sont les « Produits raffinés du pétrole » (47,4%), les « Tabacs fabriqués » (8,3%), les « Engrais manufacturés » (6,3%), les « Ouvrages, nda » (5,3%), les « Produits et préparations alimentaires » (4,8%) et l'« Energie électrique » (4,8%). La Côte d'Ivoire est suivie du Togo (11,1%), du Sénégal (3,8%) et du Mali (2,5%).

Au quatrième trimestre 2025, les importations provenant des pays membres de l'AES sont de 5,5 milliards de FCFA, soit 0,5% des importations totales, en baisse de 25,4% par rapport au trimestre précédent. Elles sont composées essentiellement des « Engrais manufacturés » (41,6%) et de « Produits raffinés du pétrole » (31,3%).

Graphique 1.4 : Evolution trimestrielle de la part (en pourcentage) des importations provenant de la CEDEAO de l'UEMOA, et de l'AES dans les importations totales



Source : INSD/DSSE/SSECERE

1.5. Balance Commerciale et Taux de Couverture

Structurellement déficitaire, la balance commerciale a connu une nette amélioration au cours de l'année 2025, se traduisant par des excédents commerciaux significatifs. L'excédent du solde commercial s'est amélioré de 601,2 milliards de FCFA en passant de 323,7 milliards de FCFA au troisième trimestre 2025 à 924,8 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2025. Cette forte progression résulte d'une hausse des exportations (+604,9 milliards de FCFA), conjuguée à une faible progression des importations (+3,7 milliards de FCFA).

En glissement annuel, la balance commerciale s'est fortement améliorée de 1 036,7 milliards de FCFA, passant d'un déficit de 111,8 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2024 à un excédent de 924,8 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2025.

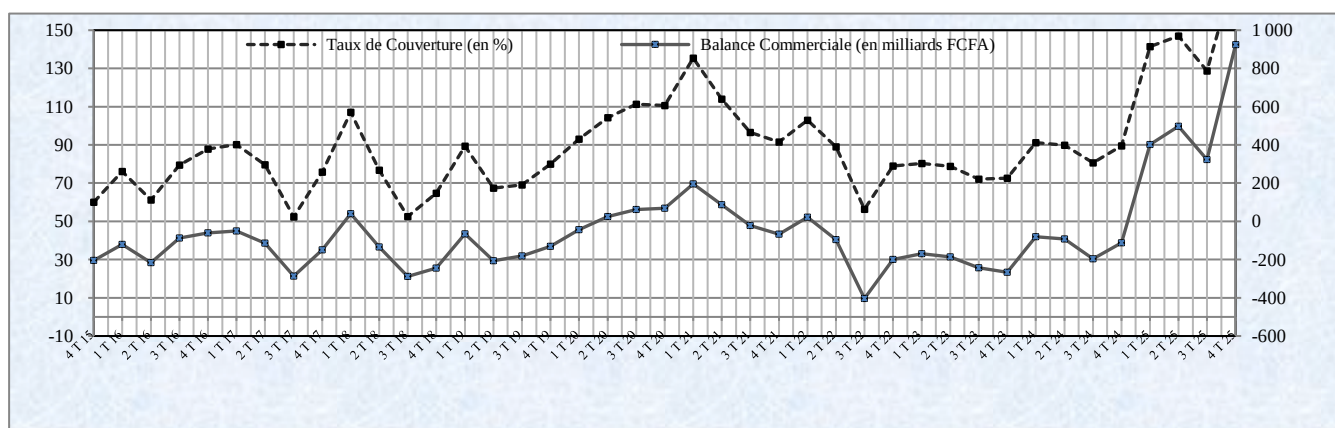
Le taux de couverture des dépenses d'importations par les recettes d'exportation connaît une augmentation au quatrième trimestre 2025 de 53,2 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent. En effet, il est passé de 128,7% au troisième trimestre 2025 à 181,9% au quatrième trimestre 2025. Ce taux supérieur à 100 traduit la couverture des dépenses d'importations par les recettes d'exportation du pays.

Tableau 1.7 : Evolution de la balance commerciale (en milliards de FCFA) et du taux de couverture

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim	Annuel	4T24	4T25
Exportations FOB	951,6	1 370,3	1 555,5	1 449,7	2 054,6	41,7	115,9	3 421,3	6 430,2
Importations CAF	1 063,5	969,1	1 058,7	1 126,1	1 129,8	0,3	6,2	3 901,5	4 283,7
BC	- 111,8	401,2	496,8	323,7	924,8	185,7	926,9	- 480,2	2 146,5
TC (%)	89,5	141,4	146,9	128,7	181,9			87,7	150,1

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Graphique 1.5 : Evolution trimestrielle de la balance commerciale et du taux de couverture



Source : INSD/DSSE/SSECERE

2. INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR

Les indices du commerce extérieur sont des indicateurs économiques qui traduisent les performances et les évolutions du commerce extérieur du pays. Ils permettent d'évaluer les échanges de biens entre le pays et le reste du monde. Ces indices fournissent des informations qui permettent de déceler les changements intervenus dans les exportations et les importations.

2.1. Indices à l'exportation

Les indices à l'exportation analysés dans cette section sont : l'indice de Paasche des prix, l'indice de Laspeyres des quantités et l'indice des valeurs totales. Ces indices synthétiques sont calculés à partir des indices élémentaires des différents produits à chaque période (un tableau détaillé des indices par produit figure en annexe).

Tableau 2.1 : Evolution des indices synthétiques à l'exportation, base 100 en 2022

	Trimestres					Glissement (%)	
	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim	Annuel
Indice de Paasche des prix	127,9	139,2	143,2	154,1	185,5	20,4	45,0
Indice de Laspeyres des quantités	105,7	140,6	155,0	134,1	157,9	17,7	49,4
Indice des valeurs totales	135,2	195,7	222,0	206,7	293,0	41,8	116,7

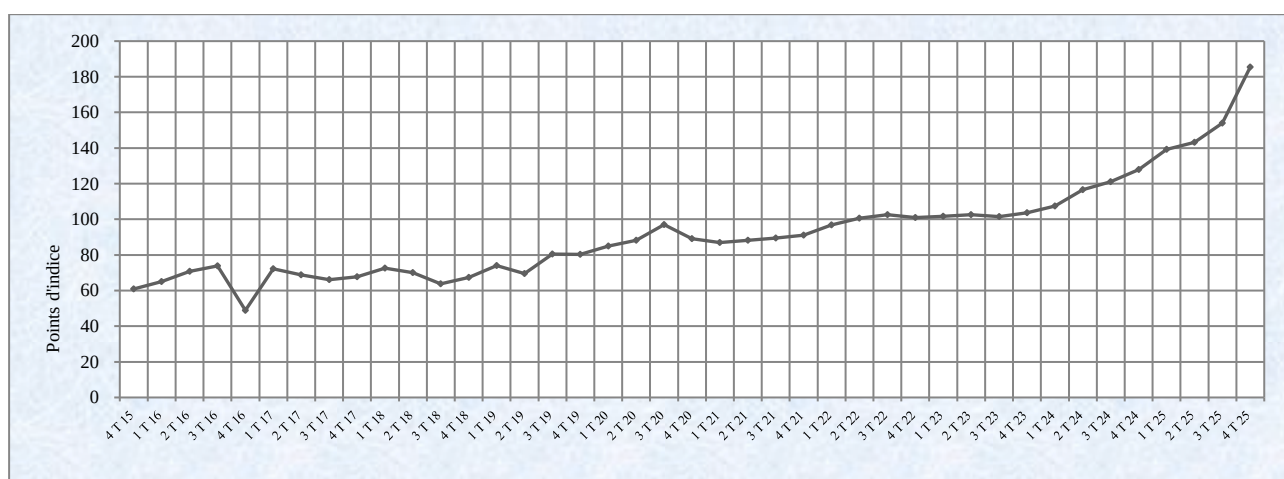
Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.1.1. Indice de Paasche des prix à l'exportation

L'indice de Paasche des prix à l'exportation du Burkina Faso a enregistré une hausse de 20,4% en glissement trimestriel et 45,0% en glissement annuel. L'augmentation observée au cours du trimestre est principalement attribuable à la hausse notable des indices des valeurs unitaires des produits suivants : « Or, non monétaire » (+19,1%), « Autres huiles végétales fixes » (+15,5%), « Produits raffinés du pétrole » (+0,9%), « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (+313,5%), « Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile » (+55,0%), « Boissons non alcoolisées, nda » (+9,3%).

La hausse en glissement annuel est le fait surtout de la variation remarquable des indices des valeurs unitaires de l'« Or non monétaire » (42,6%), des « Autres huiles végétales fixes » (+35,6%), des « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (+43,8%), des « Boissons non alcoolisées, nda » (+38,1%), des « Appareils de navigation aérienne et matériel connexe ; leur parties et pièce » (+528,2%) et des « Equipements mécaniques de manutention ; parties et pièces détachées » (+80,6%).

Graphique 2.1 : Evolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix (IPP) à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

L'évolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits s'observe dans le Tableau 2.2 : ci-après.

Tableau 2.2 : Evolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'exportation

Code CTCL	Libellés	Base 2022	Trimestres					Glissement (%)	
			4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim	Annuel
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	100	132,8	144,3	158,6	159,0	189,5	19,1	42,6
424	Autres huiles végétales fixes	100	100,8	162,3	165,4	118,3	136,7	15,5	35,6
334	Produits raffinés du pétrole	100	126,2	100,0	99,5	96,4	97,2	0,9	- 23,0
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	100	364,0	87,3	73,3	126,6	523,5	313,5	43,8
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	100	102,7	131,4	90,5	65,1	101,0	55,0	- 1,7
111	Boissons non alcooliques, nda	100	81,9	87,5	82,3	103,5	113,2	9,3	38,1
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	148,9	146,3	148,6	148,5	148,5	0,0	- 0,2
263	Coton	100	96,6	98,4	97,5	81,9	79,4	- 3,0	- 17,8
792	Appareils de navigation aérienne et matériel connexe ; leur parties et pièce	100	21,2	74,0	9,5	2,3	133,3	5 596,7	528,2
744	Équipement mécanique de manutention ; parties et pièces détachées, nda	100	135,8	93,8	126,2	124,1	245,3	97,6	80,6

Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.1.2. Indice de Laspeyres des quantités à l'exportation

L'indice de Laspeyres des quantités des produits exportés enregistre une hausse de 17,7 % en glissement trimestriel et une augmentation de 49,4 % en glissement annuel.

La progression trimestrielle s'explique principalement par la hausse des indices de certains produits phares. Il s'agit notamment des « autres huiles végétales fixes » (+35,3 %), des « graines et fruits oléagineux » (+113,1 %), des « appareils de navigation aérienne et matériel connexe » (+256,3 %) ainsi que de l'« or, non monétaire » (+23,4 %).

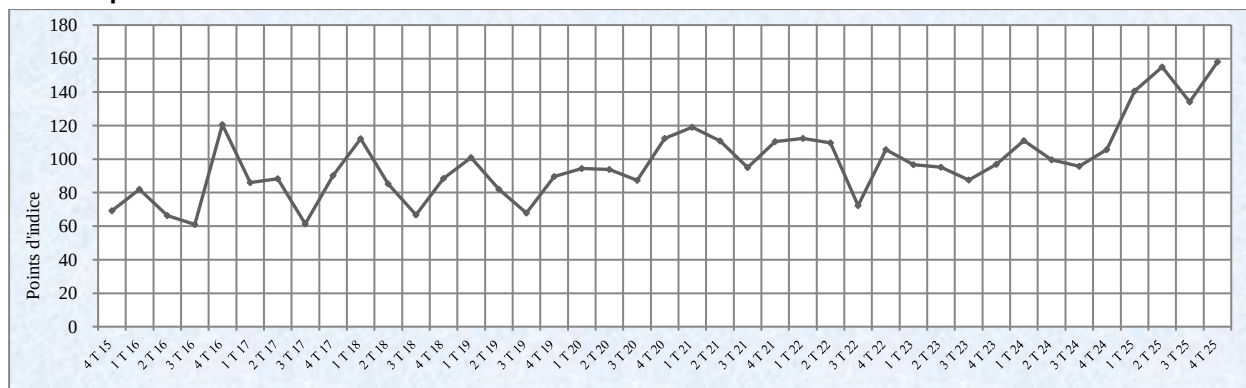
Cependant, cette évolution est partiellement atténuée par la baisse de certains produits, notamment les « fruits frais ou secs » (-95,3 %), le « coton » (-75,8 %), les « matériaux de construction » (-10,7 %) et les « équipements mécaniques de manutention » (-12,8 %).

En glissement annuel, la hausse de 49,4 % de l'indice global est principalement imputable à la forte progression des indices de certains produits tels que les « autres huiles végétales fixes » (+114,0 %), l'«

or, non monétaire » (+68,7 %), les « boissons non alcooliques » (+16,8 %) ainsi que les « fruits frais ou secs » (+31,5 %).

À l'inverse, certains produits ont contribué à modérer cette évolution, notamment le « coton » (-93,4 %), les « matériaux de construction » (-48,1 %) et les « équipements mécaniques de manutention » (-61,7 %).

Graphique 2.2 : Evolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

L'évolution des indices des quantités des autres produits s'observe dans le Tableau 2.3 :ci-après.

Tableau 2.3 : Evolution des indices des quantités des principaux produits à l'exportation

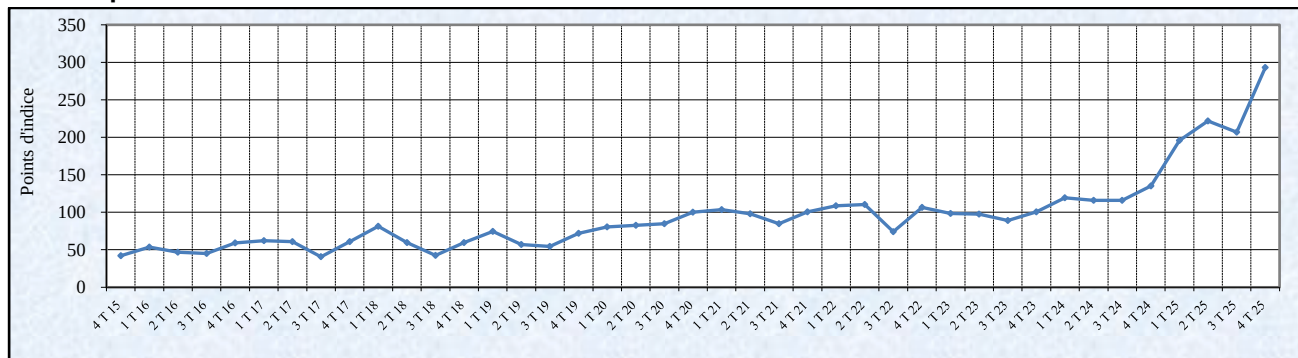
Code CTCI	Libellés	Base 2022	Trimestres					Glissement (%)	
			4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim	Annuel
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	100	118,6	156,6	162,5	162,2	200,2	23,4	68,7
424	Autres huiles végétales fixes	100	103,3	150,8	159,5	163,4	221,1	35,3	114,0
334	Produits raffinés du pétrole	100	138,9	66,1	109,2	148,7	148,5	- 0,1	6,9
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	100	3,5	104,5	513,2	98,0	4,6	- 95,3	31,5
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	100	125,5	277,0	82,1	20,0	42,7	113,1	- 66,0
111	Boissons non alcooliques, nda	100	568,8	514,2	438,9	687,8	664,6	- 3,4	16,8
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	32,7	39,3	22,8	19,0	17,0	- 10,7	- 48,1
263	Coton	100	68,9	74,0	38,7	18,9	4,6	- 75,8	- 93,4
792	Appareils de navigation aérienne et matériel connexe ; leur parties et pièce	100	335,2	150,5	389,7	47,2	168,1	256,3	- 49,8
744	Equipement mécanique de manutention ; parties et pièces détachées, nda	100	84,3	85,5	47,3	37,1	32,3	- 12,8	- 61,7

Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.1.3. Indice des valeurs totales à l'exportation

L'évolution de l'indice des valeurs totales est la résultante de l'évolution des indices des valeurs unitaires et de celle des indices des quantités. L'indice des valeurs totales connaît une hausse en glissement trimestriel de 41,8%. Cette hausse est imputable à celle de l'indice des prix de 20,4% et de l'indice des quantités de 17,7%. En glissement annuel, la hausse de l'indice des prix de 45,0% ainsi que la hausse de l'indice des quantités de 49,4 % ont entraîné une hausse de l'indice des valeurs totales de 116,7%.

Graphique 2.3 : Evolution trimestrielle de l'indice des valeurs totales (IVT) à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.2. Indices à l'Importation

Les évolutions des indices à l'importation sont présentées dans cette section dans le but de déceler les changements conjoncturels essentiels des importations. Le quatrième trimestre 2025, est marqué par une baisse de l'indice des prix à l'importation et des hausses des indices des quantités et des valeurs totales.

Tableau 2.4 : Evolution des indices synthétiques à l'importation base 100 en 2022

	Trimestres					Glissement (%)	
	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim.	Annuel
Indice de Paasche des prix (IPP)	91,5	92,3	90,3	88,5	85,1	- 3,8	- 7,0
Indice de Laspeyres des quantités (ILQ)	132,0	119,8	132,5	144,3	151,8	5,2	15,0
Indice des valeurs totales (IVT)	120,7	110,7	119,7	127,7	129,2	1,2	7,0

Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.2.1. Indice de Paasche des prix à l'importation

L'indice de Paasche des prix à l'importation connaît une baisse de de 3,8% en glissement trimestriel lié à la baisse des indices des valeurs unitaires à l'importation des produits tels que : les « Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués » (-0,1%), les « Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » (-7,3%), les « Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces » (-1,9%), le « Riz » (-4,5%), les « Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des marchandises » (-41,6%) et du « Gaz naturel et gaz manufacturé » (-1,5%), etc. (Cf. Tableau 2.5).

En glissement annuel, l'indice de Paasche des prix à l'importation enregistre également un recul, mais de 7,0% dû essentiellement au repli des indices des valeurs unitaires à l'importation des principaux produits tels que les « Produits raffinés de pétrole » (-5,4%), les « Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » (-10,4%), le « Riz » (-7,6%), les « Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des marchandises » (-22,0%) et le « Gaz naturel et gaz manufacturé » (-8,6%), etc.

Graphique 2.4 : Evolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix à l'importation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

Le Tableau 2.5 :, ci-après renseigne sur les tendances de l'indice de Paasche des prix des principaux produits importés.

Tableau 2.5 : Evolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'importation

Code CTCl	Libellé	Trimestres					Glissement (%)	
		2022	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim. Annuel
334	Produits raffinés du pétrole	100	97,2	98,7	86,5	89,8	91,9	2,4 - 5,4
541	Produits médicaux et pharmaceutiques	100	68,5	84,2	84,7	60,5	79,6	31,6 16,2
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	72,3	73,4	74,2	75,5	75,4	- 0,1 4,2
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	100	141,8	150,1	137,1	134,1	148,8	11,0 5,0
785	Motocycles, scooters et autres véhicules avec ou sans moteur	100	142,7	163,2	128,1	137,9	127,9	- 7,3 - 10,4
723	Appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces	100	109,6	88,5	162,6	136,9	134,3	- 1,9 22,6
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	100	69,2	74,4	67,0	69,0	73,1	5,9 5,5
042	Riz	100	76,1	81,6	78,3	73,6	70,3	- 4,5 - 7,6
782	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises	100	150,3	72,8	150,3	200,6	117,2	- 41,6 - 22,0
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	100	60,0	60,8	63,8	55,7	54,8	- 1,5 - 8,6

Source : INSD/DSSE/SSECERE

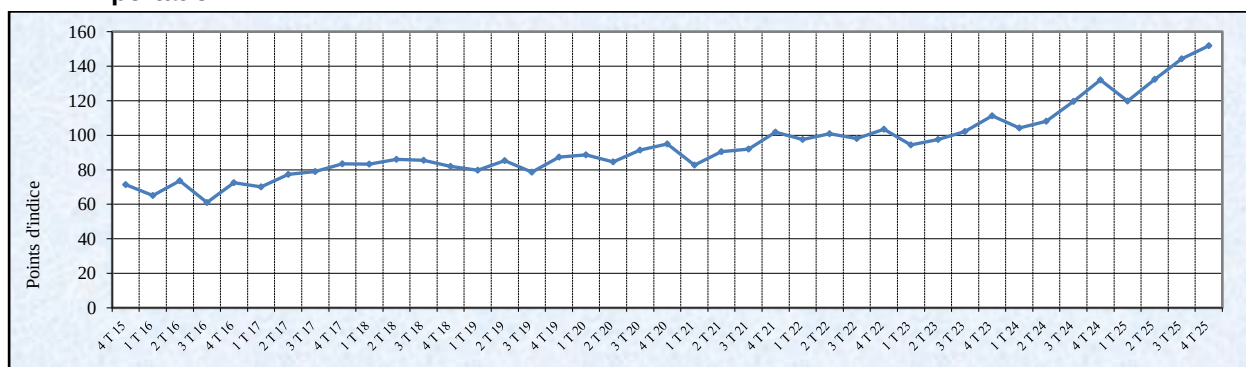
2.2.2. Indice de Laspeyres des quantités à l'importation

L'indice de Laspeyres des quantités des produits importés est en hausse de 5,2 % en glissement trimestriel, en lien principalement avec l'augmentation des indices de quantités des produits tels que les « Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes » (+21,3 %), les « Motocycles, scooters et autres véhicules avec ou sans moteur » (+21,1 %), les « Appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces » (+40,0 %), le « Froment » (+58,2 %), le « Riz » (+5,3 %) ainsi que le « Gaz naturel et gaz manufacturé » (+10,8 %).

Toutefois, cette progression est atténuée par la baisse des quantités importées de certains produits, notamment les « Produits raffinés du pétrole » (-5,5 %) et les « Produits médicaux et pharmaceutiques » (-18,5 %) etc. (Cf. Tableau 2.6).

En glissement annuel, l'indice enregistre une hausse de 15,0 %, soutenue principalement par les fortes progressions de l'indices des quantités des importations de « Motocycles, scooters et autres véhicules avec ou sans moteur » (+127,6 %), des « Voitures automobiles pour le transport des marchandises » (+63,1 %), des « Voitures automobiles pour le transport des personnes » (+44,1 %), des « Appareils et matériels de génie civil et de construction » (+37,1 %) ainsi que du « Gaz naturel » (+15,2 %).

Graphique 2.5 : Evolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'importation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

Le Tableau 2.6 :, ci-après, renseigne sur les tendances de l'indice des quantités des principaux produits importés.

Tableau 2.6 : Evolution des indices des quantités des principaux produits à l'importation

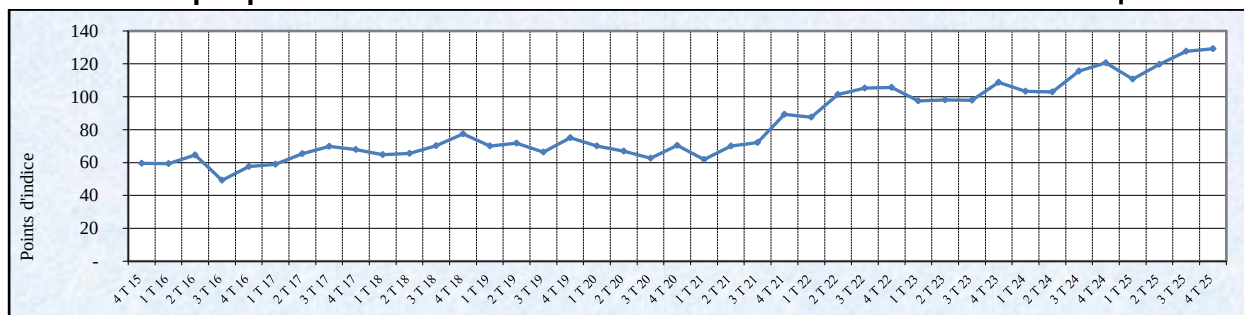
Code CTCI	Libellé	Trimestres					Glissement (%)	
		2022	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim. Annuel
334	Produits raffinés du pétrole	100	139,7	95,5	126,8	129,1	122,0	- 5,5 - 12,6
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	100	135,9	103,4	118,0	140,9	114,9	- 18,5 - 15,5
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	174,2	123,4	171,8	130,1	147,5	13,4 - 15,3
781	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes	100	94,1	116,1	111,5	111,8	135,6	21,3 44,1
785	Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur	100	103,6	98,2	123,4	194,7	235,8	21,1 127,6
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	100	191,3	298,8	177,4	187,4	262,4	40,0 37,1
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	100	228,1	163,7	149,7	134,5	212,8	58,2 - 6,7
042	Riz	100	129,9	135,2	114,8	124,9	131,5	5,3 1,2
782	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des marchandises	100	111,2	127,6	151,3	179,5	181,4	1,0 63,1
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	100	152,7	165,1	127,9	158,8	175,9	10,8 15,2

Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.2.3. Indice des valeurs totales à l'importation

L'indice des valeurs totales à l'importation connaît une hausse de 1,2% en glissement trimestriel, due principalement à la hausse de l'indice des quantités de 5,2%. En glissement annuel, il est en hausse de 7,0%, poussé également par la hausse de l'indice des quantités importées de 15,0%.

Graphique 2.6 : Evolution trimestrielle des indices des valeurs totales à l'importation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

3. AUTRES INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR

La balance commerciale et le taux de couverture mettent l'accent sur l'évolution en valeur des échanges du Burkina Faso avec ses partenaires. Une autre façon de percevoir l'évolution du commerce extérieur est d'élaborer, à partir des indices synthétiques, d'autres indicateurs tels que les indices des termes de l'échange et les indices de gain à l'exportation qui permettent de mesurer les bénéfices tirés par le pays de ses échanges avec l'extérieur.

Tableau 3.1 : Evolution d'autres indices du commerce extérieur

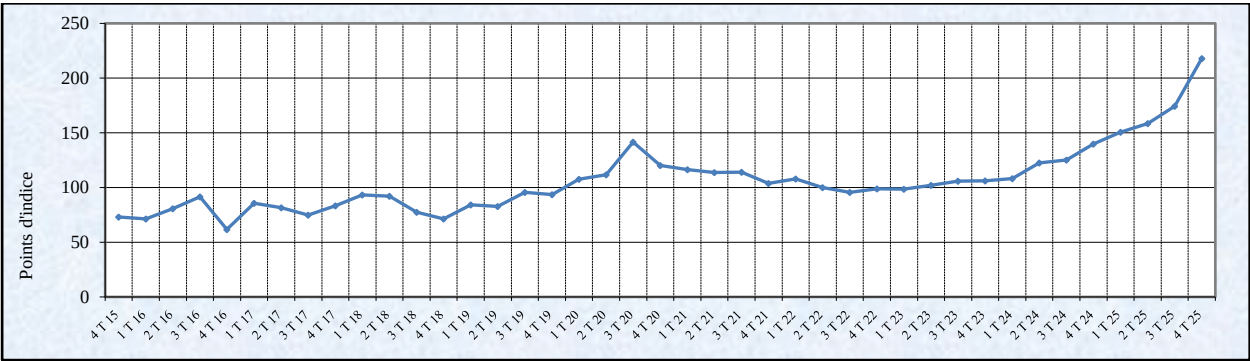
	Trimestres					Glissement %	
	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25	Trim	Annuel
Indice des termes de l'échange	139,9	150,7	158,5	174,1	218,0	25,2	55,9
Indice de gain à l'exportation	142,8	103,3	127,7	120,8	136,0	12,6	- 4,8

Source : INSD/DSSE/SSECERE

3.1. Indice des termes de l'échange (ITE)

Les termes de l'échange désignent le pouvoir d'achat de biens importés qu'un pays détient grâce à ses exportations. L'indice des termes de l'échange est égal à l'indice des prix à l'exportation rapporté à l'indice des prix à l'importation. Au quatrième trimestre 2025, l'indice des termes de l'échange s'est établi à 218,0% enregistrant une hausse de 25,2% en glissement trimestriel et 55,9% en glissement annuel.

Graphique 3.1 : Evolution trimestrielle de l'indice des termes de l'échange

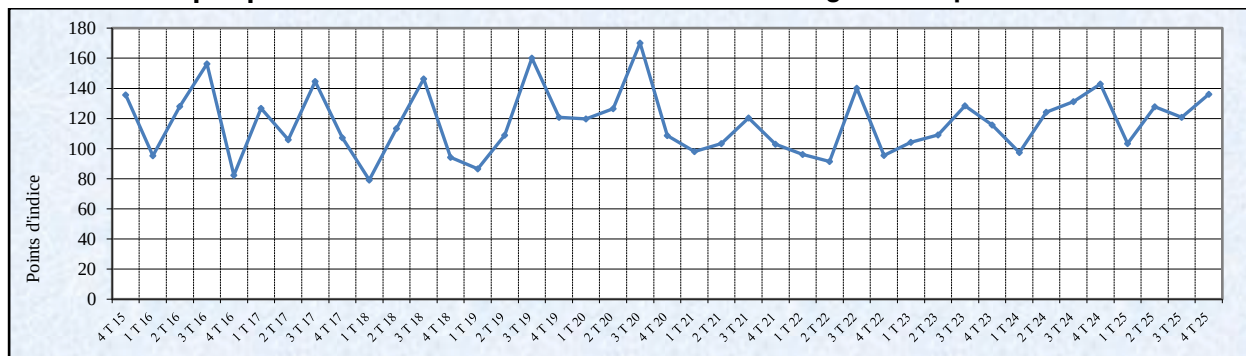


Source : INSD/DSSE/SSECERE

3.2. Indice de gain à l'exportation (IGE)

Cet indice est le rapport entre l'indice des termes de l'échange et l'indice de volume à l'exportation. Il traduit les gains obtenus par le pays en exportant ses produits. Un indice inférieur à 100 signifie un faible gain tiré des exportations. Au quatrième trimestre 2025, l'indice de gain à l'exportation s'établit à 136,0 %, traduisant un gain net pour le pays dans ses échanges extérieurs. Il enregistre une hausse de 12,6% en glissement trimestriel et une baisse de 4,8% en glissement annuel.

Graphique 3.2 : Evolution trimestrielle de l'indice de gain à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

ANNEXES

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette note permet aux lecteurs de savoir comment les différents indicateurs proposés ont été obtenus. Cette clarification passe par un bref aperçu de la source d'informations, de la nomenclature utilisée et des indices proposés.

Source d'information

Les données brutes sur le commerce extérieur proviennent essentiellement des services de la Douane. Ces données sont fournies pour tous les produits ayant fait l'objet d'une déclaration d'exportation ou d'importation (d'où l'appellation de commerce officiel ou spécial dans le vocabulaire du commerce international), en valeur et en volume, par mois, trimestre ou année.

Nomenclature des produits

Dans l'élaboration des statistiques du commerce extérieur, les marchandises sont regroupées et classées selon des nomenclatures. Il existe plusieurs nomenclatures sur le commerce extérieur dont la "Classification Type pour le Commerce International " (CTCI) et le Système Harmonisé (SH).

C'est la CTCI qui a été privilégiée (la CTCI révisée 4, version plus améliorée, est utilisée ici) par rapport au Système Harmonisé (SH) car elle est fondée sur le critère d'utilisation économique des produits, contrairement au SH qui s'appuie plus sur le critère tarifaire.

Indices

Le champ couvert par les indices est le commerce spécial et officiel, à l'importation comme à l'exportation et selon la nomenclature CTCI.

L'année de base, qui sert de référence à la comparaison des grandeurs, est l'année 2022. Il est procédé à un changement de base tous les cinq (5) ans pour tenir compte des modifications éventuelles de la structure des importations et des exportations ou de la couverture de l'échantillon utilisé pour le calcul des indices.

Les indicateurs suivants sont proposés aux utilisateurs :

- le solde de la balance commerciale et le taux de couverture ;
- les indices synthétiques : indice de Paasche des prix, indice de Laspeyres des quantités, indice des valeurs totales ;
- les indices élémentaires des principaux produits à l'exportation comme à l'importation ;
- l'indice des termes de l'échange et l'indice de gain à l'exportation.

Un seul indice ne peut pas rendre compte de la complexité de l'évolution du commerce extérieur d'où la multiplicité et la complémentarité des différents indicateurs.

Par exemple, les données en valeurs ne permettent pas de distinguer les variations de volume de celles qui résultent de mouvements de prix ou de modification des parités monétaires : un déficit de la balance commerciale dû à une augmentation brutale des prix du pétrole brut n'a pas la même signification et n'appelle pas aux mêmes mesures de politique économique qu'un déficit dû à une augmentation en volume des importations ou à une diminution en volume des exportations.

Définition des indices

Le choix retenu pour le calcul des indices synthétiques repose sur les formules suivantes :

- l'indice des prix ou des valeurs moyennes (valeurs unitaires) est calculé au moyen de la formule de Paasche. C'est un indice à pondérations variables déterminées à partir des valeurs courantes ;
- l'indice de volume (ou de quantité) est déterminé selon la formule de Laspeyres. C'est un indice à pondérations fixes déterminées à partir des valeurs de l'année de base ;

- l'indice des valeurs totales est un indice simple, et est le produit des indices de Paasche des prix et de Laspeyres des quantités.

Le choix de calculer un indice de Paasche des prix pour le commerce extérieur et non un indice de Laspeyres des prix comme c'est le cas pour les indices des prix à la consommation (IPC) par exemple, se justifie pour plusieurs raisons :

- dans le cas du commerce extérieur, disposant des statistiques sur la valeur, la quantité et les prix par période (annuelle, trimestrielle et mensuelle), il est plus facile et moins coûteux dans la pratique de déterminer des pondérations variables et changer d'année de base avec une périodicité courte ;
- la pondération variable a plus d'avantages que la pondération fixe. En effet, dans le cas du commerce extérieur, la composition des importations et des exportations évolue constamment et souvent considérablement de période en période ;
- par ce système, le panier de marchandises constituant l'échantillon s'adapte constamment aux modifications des habitudes d'importation et d'exportation ainsi qu'aux développements technologiques ;
- cette méthode est en conformité avec celle utilisée dans plusieurs instituts nationaux de statistique (INSEE-France, INS-Suisse, Statistique Canada, etc.), et avec les recommandations des standards internationaux en la matière (FMI).

NOTE SUR LE CALCUL DES INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR

INDICE DES VALEURS TOTALES

L'indice élémentaire de valeur est calculé au niveau du groupe, Il mesure l'évolution de la valeur du groupe exprimée en FCFA par rapport à sa valeur à l'année de base, Il est donné par la formule :

$$IVTP_t^i = \frac{P_t^i Q_t^i}{P_0^i Q_0^i} \times 100$$

Au niveau global, l'indice de valeur total (IVT) est donné par la formule suivante :

$$IVT = 100 \times \frac{\sum_i^n P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i}$$

NB : L'indice "i" désigne le produit "i" et parcourt le champ de l'échantillon dont la taille est représentée par l'indice "n", L'indice "t" représente la période courante et "o" la période de base, Les lettres "P" et "Q" représentent respectivement le prix et la quantité, Ces différents symboles ont la même signification dans les autres formules (sauf mention particulière).

INDICE DE VOLUME

L'indice élémentaire de volume mesure la variation relative du poids total (en kg) importé ou exporté d'un groupe par rapport à son prix à l'année de base, Il est donné par la formule : $i = \frac{Q_t^i}{Q_0^i}$

Pour l'ensemble des importations ou des exportations, un indice de volume de type Laspeyres (ILQ) est utilisé et est donné par la formule :

$$ILQ = 100 \times \frac{\sum_i^n P_0^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i}$$

Cette formule peut se mettre sous la forme d'une moyenne arithmétique des indices élémentaires pondérée par la part respective de chaque groupe dans l'échantillon, C'est cette procédure qui a été utilisée pour l'établissement de l'indice général, La pondération de chaque groupe est obtenue en rapportant la valeur totale (en FCFA) du groupe de la période courante à la valeur totale de l'échantillon, La formule de calcul est la suivante :

$$ILQ = \frac{\sum_i^n \frac{Q_t^i}{Q_0^i} * P_0^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i} = \frac{\sum_i^n \frac{Q_t^i}{Q_0^i} * P_0^i Q_0^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i} \text{ la pondération du groupe } i \text{ à la période courante,}$$

Avec $W_0^i = P_0^i Q_0^i$

$$ILQ = \frac{\sum_i^n \frac{Q_t^i}{Q_0^i} * W_0^i}{\sum_i^n W_0^i}$$

INDICE DES PRIX

L'indice de Paasche des prix est calculé en divisant la valeur de la période courante calculée aux quantités de la période courante par la valeur de la période précédente calculée aux quantités de la période courante.

$$IPP = 100 \times \frac{\sum_i^n P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_t^i}$$

$$\frac{1}{IPP} = 100 \times \frac{\sum_i^n P_0^i Q_t^i}{\sum_i^n P_t^i Q_t^i} = 100 * \frac{\sum_i^n \frac{P_0^i}{P_t^i} Q_t^i}{\sum_i^n Q_t^i} = 100 * \frac{\sum_i^n \frac{P_0^i}{P_t^i} P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_t^i Q_t^i}$$

$$W_t^i = P_t^i Q_t^i \quad \frac{1}{IPP} = 100 * \frac{\sum_i^n \frac{P_0^i}{P_t^i} W_t^i}{\sum_i^n W_t^i}$$

L'indice de Paasche est un indice synthétique égal à la moyenne harmonique des indices élémentaires pondérée par les valeurs de la période finale.

AUTRES INDICES

Pouvoir d'achat (PA_j^i)

Le pouvoir d'achat (PA_j^i) du produit "i" à l'exportation par rapport au produit "j" à l'importation est le prix du produit à l'exportation rapporté à celui de l'importation.

Nous avons : $PA_j^i = \frac{P_i}{P_j}$, Cet indicateur permet de déterminer la capacité de chaque produit d'exportation à acheter des produits importés, Les produits ciblés à l'exportation comme à l'importation sont des produits pondéreux pour la plupart ou parfois du fait de leur caractère "Vital".

Indice des termes de l'échange

L'indice des termes de l'échange, c'est l'indice des prix à l'exportation (ILPE) rapporté à l'indice des prix à l'importation (ILPI).

$$ITE = \frac{ILPE}{ILPI} \times 100$$

Si $ITE < 100$ on dit qu'il y a détérioration des termes de l'échange : ce qui signifie qu'il faudra exporter plus pour pouvoir payer une même quantité de produits étrangers achetés auparavant.

Si $ITE > 100$ on dit qu'il y a amélioration des termes de l'échange : c'est à dire qu'une même quantité de produits nationaux permet maintenant d'acquérir une quantité plus importante de produits étrangers.

Indice de gain à l'exportation

L'indice de gain à l'exportation (IGE) est égal à l'indice des termes de l'échange (ITE) rapporté à l'indice de volume des exportations (IPQE).

$$IGE = \frac{ITE}{IPQE} \times 100$$

AUTRES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Annexe 1 : Evolution des indices des valeurs unitaires trimestriels des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellé	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	100,5	103,2	106,8	120,1	121,5	132,8	144,2	158,6	159,4	189,5
263	Coton	120,6	101,6	107,9	102,3	98,9	96,6	98,3	97,5	81,9	79,4
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	219,6	243,6	58,6	74,5	139,3	364,0	87,2	73,3	126,6	523,5
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	148,5	148,5	148,5	148,5	148,5	148,9	146,3	148,6	148,5	148,5
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	42,4	97,3	128,2	132,3	67,3	102,8	131,4	91,1	65,1	101,0
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	87,4	100,4	98,1	110,4	91,8	141,5	2 969,2			
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	70,0	63,0	62,6	73,8	68,6	98,8	68,7	66,1	72,5	62,9
334	Produits raffinés du pétrole	122,5	95,4	101,4	113,2	118,6	126,1	100,0	99,5	96,4	97,2
424	Autres huiles végétales fixes	124,6	138,2	148,4	136,1	117,3	100,8	162,3	165,4	118,3	136,7
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	88,7	44,8	88,4	174,0	41,7	83,4	136,6	186,4	110,6	60,3

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 2 : Evolution des indices des quantités trimestriels des principaux produits à l'exportation

Code CICI	Libellé	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	100,4	104,5	106,9	105,9	113,0	118,6	155,7	162,5	161,9	200,2
263	Coton	8,9	52,1	152,5	37,6	3,2	68,9	74,1	38,7	18,9	4,6
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	18,8	10,2	99,3	189,2	78,9	3,5	107,6	510,4	98,0	4,6
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	95,0	66,8	98,6	40,3	55,1	32,7	39,3	22,8	19,0	17,0
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	7,0	148,7	132,8	51,7	13,4	125,2	276,1	80,2	20,0	42,7
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	250,3	293,0	67,6	36,5	87,5	7,8		0,0		
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	50,1	48,3	56,7	6,3	38,3	87,0	35,0	45,4	44,6	18,4
334	Produits raffinés du pétrole	80,9	146,4	142,2	142,1	151,1	137,5	66,1	109,2	148,7	148,5
424	Autres huiles végétales fixes	39,7	104,3	124,2	97,2	86,8	103,3	150,8	159,5	163,4	221,1
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	114,3	60,2	38,9	120,3	62,3	93,4	143,5	117,6	90,0	31,8

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 3 : Evolution des indices des valeurs unitaires trimestriels des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25
334	Produits raffinés du pétrole	105,5	99,8	110,5	119,7	102,3	108,7	97,2	98,8	86,5	89,8	91,9
541	Produits médicaux et pharmaceutiques	140,1	76,2	91,2	117,8	110,3	89,1	68,5	79,2	86,1	60,3	79,6
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	90,1	81,1	83,8	94,0	80,8	78,5	72,2	73,4	73,8	75,4	75,4
042	Riz	74,3	74,6	73,2	73,7	71,7	86,0	76,1	80,6	77,7	72,8	70,3
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	80,0	69,9	60,3	64,6	60,2	57,7	60,0	60,8	63,9	55,6	54,8
674	Large plates et tôles en fer ou en acier	76,1	52,5	78,4	73,1	65,1	62,7	54,9	53,2	61,4	61,1	69,1
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	107,4	106,1	118,7	87,6	90,8	110,4	141,9	149,6	137,6	134,2	148,8
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	80,3	60,2	81,1	68,6	75,3	77,0	57,1	53,9	60,0	60,7	72,0
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	91,9	80,4	73,8	79,6	73,3	74,5	69,2	74,4	67,0	68,9	73,1
562	Engrais manufacturés	120,3	80,8	65,5	123,5	103,9	88,3	171,0	400,5	231,1	214,2	155,1

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 4 : Evolution des indices des quantités trimestriels des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	4 T 25
334	Produits raffinés du pétrole	93,4	100,7	130,9	104,3	106,5	123,9	139,5	95,4	126,6	128,9	122,0
541	Produits médicaux et pharmaceutiques	64,3	91,6	90,8	79,1	77,2	85,2	135,9	102,2	115,4	140,4	114,9
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	105,5	173,8	132,0	84,2	86,8	133,4	173,9	122,5	171,6	130,1	147,5
042	Riz	159,7	112,4	96,3	123,8	123,4	107,0	129,9	134,3	113,3	124,5	131,5
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	85,0	100,4	150,0	179,0	124,5	118,6	152,7	165,1	126,9	156,0	175,9
674	Large plates et tôles en fer ou en acier	54,3	103,0	67,0	80,2	92,9	77,5	147,1	124,4	72,1	111,2	148,7
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	76,2	79,9	79,4	87,4	90,8	94,1	93,9	115,2	110,1	111,4	135,6
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	57,1	93,2	88,6	67,2	77,8	110,9	113,4	88,7	81,5	117,5	146,8
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	127,5	108,7	154,7	80,8	114,1	167,6	228,1	156,7	149,7	133,3	212,8
562	Engrais manufacturés	144,1	159,2	61,7	93,6	124,3	111,5	41,8	46,3	108,0	216,0	48,4

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 5 : Evolution des indices des valeurs unitaires annuels des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	52,7	65,9	64,9	62,8	72,5	90,7	89,4	100,0	103,2	120,7	164,5
263	Coton	62,4	70,1	78,7	81,4	85,8	82,0	88,5	100,0	109,7	104,0	95,2
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	59,8	88,0	110,7	111,9	78,3	91,1	95,5	100,0	76,5	86,7	85,5
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	201,1	146,0	200,8	256,0	102,0	111,6	100,2	100,0	140,0	148,6	147,6
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	77,3	72,1	81,8	76,9	95,8	94,1	76,1	100,0	94,5	116,5	117,2
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	78,6	8,6	28,2	83,5	108,1	101,7	96,1	100,0	96,8	99,3	2 969,2
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	67,7	64,7	63,3	97,7	63,2	64,3	72,6	100,0	67,2	80,9	68,3
334	Produits raffinés du pétrole	61,8	46,2	51,9	62,7	67,2	54,0	52,3	100,0	106,5	114,8	97,9
424	Autres huiles végétales fixes	72,7	67,3	85,4	75,9	124,4	109,5	101,5	100,0	126,8	126,9	144,5
723	Appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces	103,8	102,2	93,4	78,2	107,8	86,6	94,2	100,0	91,2	110,4	145,2

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 6 : Evolution des indices des quantités annuels des principaux produits à l'exportation

Code CTCL	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	71,9	66,5	79,7	90,3	87,3	107,7	115,8	100,0	98,4	111,1	170,4
263	Coton	95,4	121,6	91,6	73,4	81,1	62,1	96,2	100,0	47,8	65,5	34,0
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	86,4	76,5	87,5	104,2	79,3	53,8	76,8	100,0	104,5	92,7	180,1
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	2,8	2,2	0,1	0,0	7,5	27,3	38,6	100,0	89,9	56,7	24,5
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	281,4	196,1	158,3	190,5	93,4	87,8	109,7	100,0	90,1	80,8	105,4
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	84,5	802,3	193,4	84,3	109,3	78,1	74,5	100,0	154,1	49,9	0,0
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	22,5	15,7	14,3	35,1	53,5	57,7	64,8	100,0	61,2	47,1	35,9
334	Produits raffinés du pétrole	161,2	68,3	75,8	119,2	86,5	66,9	67,2	100,0	73,3	143,2	118,1
424	Autres huiles végétales fixes	46,6	59,8	55,0	103,3	94,3	106,9	96,3	100,0	77,3	102,9	173,7
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	89,5	70,3	65,4	64,4	78,3	62,1	90,7	100,0	143,0	78,7	96,6

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 7 : Evolution des indices des valeurs unitaires annuels des principaux produits à l'importation

Code CTCL	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
334	Produits raffinés du pétrole	65,2	54,8	57,2	63,0	67,4	57,4	59,9	100,0	107,5	106,3	91,3
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	105,7	89,5	89,1	81,9	87,1	68,7	99,4	100,0	96,8	92,1	76,2
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	93,8	87,0	91,0	90,3	75,3	85,3	80,4	100,0	87,0	79,7	74,6
042	Riz	109,8	102,8	103,2	104,9	107,9	114,0	118,2	100,0	74,3	76,5	75,9
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	64,8	59,5	70,0	74,8	72,0	73,5	80,4	100,0	69,8	61,0	58,4
674	Large plates et tôles en fer ou en acier	67,7	65,3	75,0	80,5	74,4	56,8	71,3	100,0	74,1	62,6	61,5
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	106,1	102,9	111,8	120,5	124,1	115,5	105,2	100,0	108,6	107,0	142,9
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	62,3	58,0	68,5	73,4	70,7	59,8	72,9	100,0	70,5	69,0	63,0
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	62,4	58,5	59,0	59,1	63,4	58,3	75,4	100,0	85,3	72,9	71,2
562	Engrais manufacturés	126,1	122,8	106,8	91,5	80,5	84,9	73,2	100,0	107,0	111,5	232,0

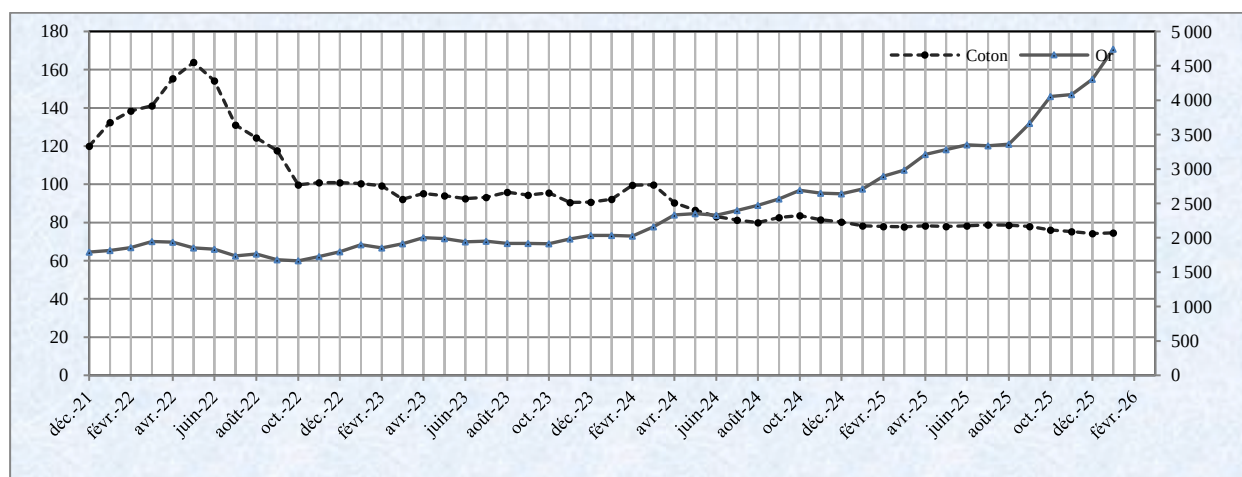
Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 8 : Evolution des indices des quantités annuels des principaux produits à l'importation

Code CTI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
334	Produits raffinés du pétrole	60,3	59,4	72,5	78,0	77,8	77,2	88,0	100,0	100,5	118,6	118,4
541	Produits médicaux et pharmaceutiques	54,1	74,6	57,3	87,7	77,0	106,7	73,1	100,0	82,6	94,4	119,3
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	59,1	69,0	83,8	72,8	63,9	103,4	118,2	100,0	133,6	120,5	143,2
042	Riz	51,7	67,1	71,2	86,2	71,6	57,0	37,3	100,0	108,8	121,0	126,6
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	46,6	51,9	60,9	67,1	74,7	86,5	99,1	100,0	104,6	144,0	156,9
674	Large plates et tôles en fer ou en acier	85,5	103,0	109,8	89,0	100,3	111,1	83,7	100,0	86,9	99,6	115,9
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	63,4	63,5	77,4	86,9	89,8	82,9	113,0	100,0	78,6	91,6	118,7
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	83,2	101,4	83,5	79,6	83,1	105,7	112,6	100,0	83,4	92,3	110,4
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	63,2	69,3	74,8	70,7	62,2	70,2	93,3	100,0	126,7	147,7	165,2
562	Engrais manufacturés	91,8	125,4	110,5	107,9	66,2	103,4	79,4	100,0	130,8	93,1	104,9

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Graphique 1 : Evolution du cours de l'or (Londres) et du coton Index A (Liverpool)



Source des données : INSEE

INSD/2025/DSSE-SSECERE 2025/04

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

**Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000
01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso**

Tél. : (00226) 25 49 85 00 / 25 49 85 02

Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf